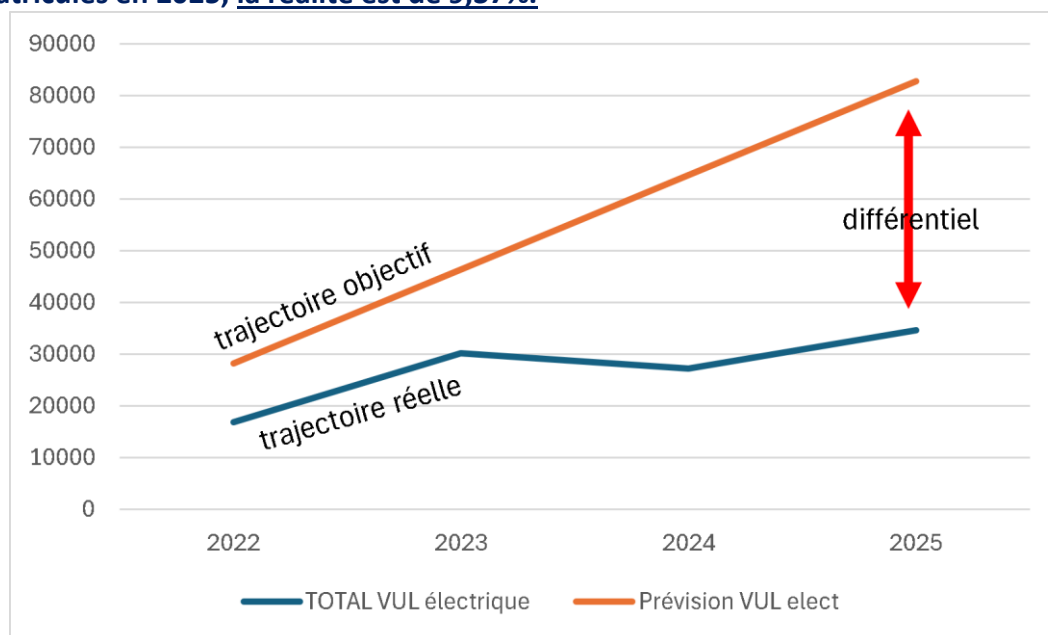


Electrification des VUL : la réalité de chiffres

Le SNTL, Syndicat National des Transports Légers, s'appuyant [sur les chiffres du SDES](#) - Service des données et études statistiques du ministère de la transition écologique, sur les immatriculations de véhicules utilitaires légers (VUL) neufs en France, souligne un décalage grandissant entre les objectifs de décarbonation fantasmés par les pouvoirs publics depuis la Loi d'orientation des mobilités 2019, la SNBC – Stratégie Nationale Bas Carbone et la réalité.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Trajectoire SNBC23	5,79%	9,53%	13,26%	17,00%	23,80%	30,60%	37,40%
Réalité vente VUL élec.	4,68%	7,72%	6,95%	9,37%			
Différentiel réalité vs prévi	-1,11%	-1,80%	-6,32%	-7,63%			
Trajectoire Taxe Punitiv (TAI)				15%	18%	25%	30%
Pénalité par VFE manquant				2000	4000	5000	5000

Selon les tableaux transmis en février 2023 par la DGITM, lors des travaux du GT4 sur la décarbonation des VUL, **la trajectoire prévue était de 17% de VUL électriques neufs immatriculés en 2025, la réalité est de 9,37%.**



On constate que le nombre de VUL nouvellement immatriculés recule en France = 370 186 en 2025 contre 391 515 en 2024 (En 2023, les pouvoirs publics tablaient sur un peu plus de 500 000 VUL vendus en France en 2025). Selon les prévisions de la SNBC en 2023, les pouvoirs publics prévoyaient 82 857 VUL électriques nouvellement immatriculés **en 2025 = la réalité est de 34 693.**

Sntl

Immeuble Cardinet – 8, rue Bernard Buffet – 75017 Paris
Tél/ 06 77 65 10 91 – Mail/ - contact@sntl.fr
www.sntl.fr – twitter/ [@SNTLegers](https://twitter.com/SNTLegers)

Syndicat Professionnel N° 17727 – Paris

Sntl — Syndicat national des transports légers

Immatriculations VUL neufs en France

SOURCE : SDES



VUL ELECTRIQUES	2022	2023	2024	2025
Camionnettes élec	13320	23624	20293	25273
Camp. Car élec	0	1	0	1
Dérivés VP élec.	3358	6225	6457	9096
VASP légers élec.	162	312	445	323
TOTAL VUL élec. (réel)	16840	30162	27195	34693
Prévision VUL élec. SNBC23	28222	46434	64645	82857
Différentiel réalité vs prévision	-11382	-16272	-37450	-48164

Cette réalité pourrait prêter à sourire, si le Projet de Loi de Finances pour 2025, n'avait pas introduit une TAI, entendre « Taxe Annuelle Incitative au Verdissement des flottes », qui applique depuis 2025, pour les entreprises aux flottes de plus de 100 véhicules, des pénalités importantes (jusqu'à 2000 € par véhicule) lorsque n'est pas atteint un pourcentage de 15% d'acquisition de véhicules neufs électriques.

Cette TAI, qui est en réalité une TAP = Taxe Antiéconomique Punitive, augmente les pénalités en 2026 jusqu'à 4000 € par véhicule si n'est pas atteint 18% d'acquisition de véhicules neufs électriques.

Sanctionner des entreprises qui ne peuvent acquérir des véhicules électriques faute de disponibilité, ou pour des raisons opérationnelles, est une aberration économique. **Le secteur du transport de marchandises des transports légers français, en grande difficulté depuis 18 mois appelle les parlementaires à supprimer la taxe punitive** qui participe à étouffer notre secteur.

Le SNTL défend une approche incitative de l'électrification, comme l'aide à l'acquisition de VUL électriques grâce aux fiches CEE TRA-EQ-114, ou à l'accompagnement des entreprises pour l'installation de bornes ou d'avitaillement électriques.

Les logiques punitives comme la TAI sanctionnent la compétitivité des entreprises françaises, et ne favorisent pas la décarbonation. En effet, de nombreux VUL thermiques continuent de circuler sur les routes françaises immatriculés dans d'autres pays, opérés bien souvent par des travailleurs en situation irrégulière, qui constituent une concurrence déloyale quotidienne pour nos PME des transports légers, ces transporteurs n'étant pas concernés par la TAI ou les trajectoires de décarbonation de leurs véhicules.

Contact@sntl.fr - tel – 06 77 65 10 91

Sntl

Immeuble Cardinet – 8, rue Bernard Buffet – 75017 Paris

Tél/ 06 77 65 10 91 – Mail/ - contact@sntl.fr

www.sntl.fr – twitter/ [@SNTLegers](https://twitter.com/SNTLegers)

Syndicat Professionnel N° 17727 – Paris